



MODALITES : OFFRE DE REMBOURSEMENT DIFFEREE
BRICO DEPOT & SYNTILOR (4548)

Du 05/06/2026 au 05/07/2026, exclusivement dans les magasins Brico Dépôt participants à l'offre ainsi que sur le site internet Brico Dépôt, Syntilor vous rembourse quinze euros (15€) à partir de 100€ d'achat TTC sur l'ensemble des produits intérieurs et extérieurs de la marque Syntilor, hors produits « PRIX CHOC ». Quinze euros (15 €) étant le maximum remboursé. **Offre limitée à 900 participants.**

- 1- Achetez entre le 05/06/2026 et le 05/07/2026 (date du ticket de caisse ou facture faisant foi) au minimum 100€ d'achat TTC sur l'ensemble des produits intérieurs et extérieurs de la marque Syntilor, hors produits « PRIX CHOC », dans les points de vente éligibles à l'offre et sur le site internet <https://www.bricodepot.fr> (Listes des points de vente et des produits éligibles disponibles sur le site de l'offre)
- 2- Rendez-vous impérativement sur le site www.syntilor-brico-depot-2026.fr au plus tard le 19/07/2026 minuit inclus :
Remplissez intégralement le formulaire d'inscription en indiquant vos coordonnées complètes et vos coordonnées bancaires (IBAN et BIC présents sur votre RIB)
Déclarez vos achats en sélectionnant la date d'achat, les références achetées, ainsi que le point de vente d'achat.
Téléchargez en ligne une photo au format JPEG ou PDF complète et lisible de l'original de votre ticket de caisse entier où apparaissent et sont entourés la date et l'enseigne d'achat, les libellés et le prix de vos produits.
Si ces Informations ne sont pas clairement entourées, la demande de remboursement sera nulle et ne pourra être traitée.
- 3- Vous recevrez **vos remboursement**, par virement bancaire uniquement, sous 6 à 8 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et de sa validation conforme. **Un email de confirmation de réception de la demande de remboursement vous sera envoyé.** Si vous n'avez pas reçu ce mail dans l'heure qui suit votre inscription, vérifiez dans les courriers indésirables de votre boîte mail. Les dossiers sans inscription préalable via le www.syntilor-xylohone-saturateur.fr ne seront pas pris en compte. Veillez à bien respecter les délais d'inscription et d'envoi du dossier et à fournir tous les documents demandés.
Offre non cumulable, réservée aux particuliers résidants et ayant un compte bancaire domicilié en France et limitée à une demande de remboursement par foyer (même nom, même email, même adresse, même IBAN BIC), hors personnel de la société organisatrice. L'achat des produits, doit être simultané et doit figurer sur le même ticket de caisse.



*Offre valable exclusivement dans les points de vente et site internet participants à l'opération en France Métropolitaine, Corse comprise et sur le site internet <https://www.bricodepot.fr>.

Toute demande illisible, incomplète, erronée, manifestement frauduleuse ou ne respectant pas les modalités énoncées ci-dessus ou inscription après le 26/07/2026 minuit sera considéré comme non conforme. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires, afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre. Pour toute information ou question relative au suivi de votre dossier, contactez-nous par mail en écrivant à **service.consommateur@take-off.fr**, en précisant dans l'objet de votre mail le numéro de l'opération (4548). **Toute réclamation effectuée après le 07/09/2026 ne sera plus prise en compte.**

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant dpo@take-off.fr.